

## **Absence d'avis**

### **1/ Commune de Roquettes en date du 6 juin 2025 par courriel**

Objet : RAPPEL - Consultation du public parallélisée sur demande d'autorisation  
environnementale - société EVONEO à Muret - délibération de la commune

« *Bonjour Madame,*

*Je vous informe que le conseil municipal de Roquettes ne se prononcera pas sur le dossier  
cité en objet.*

*Bien cordialement.*

*Céline BUSINELLO-BALAT*

*MAIRIE DE ROQUETTES*

*Responsable des services Urbanisme et Etat Civil. »*